

Switzerland-Berne: Network equipment

OJ S 219/2013 12/11/2013

Contract notice

Supplies

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL), marchés publics

Postal address: Fellerstrasse 21

Town: Berne

Postal code: 3003

Country: Switzerland

Additional information can be obtained from:

Official name: Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL) marchés publics

Internet address: http://www.simap.ch/shabforms/servlet/Search?NOTICE_NR=797189

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL) marchés publics

Postal address: Fellerstrasse 21

Town: Berne

Postal code: 3003

Country: Switzerland

For the attention of: Projet (1313) 609 Routers & Switches/prestations de service

E-mail: beschaffung.wto@bbl.admin.ch

I.2. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

(1313) 609 Routers & Switches/prestations de service

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Supplies

Purchase

Main site or place of performance: Toute la région couverte par le marché, c.à.d. tout le territoire de la Confédération suisse («Suisse») ainsi que la Principauté de Liechtenstein («Liechtenstein»). Dans des cas particuliers, également des sites dans des régions étrangères limitrophes (p. ex. bureaux de douane).

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Avec le présent appel d'offres, l'office fédéral de l'informatique et de la télécommunication OFIT (service demandeur) souhaite évaluer un fournisseur et partenaire de maintenance pour les produits NG (ANI-NG NE), y c. les prestations d'installation. Cet appel d'offres porte sur la période d'acquisition du 2e trimestre 2014 au 2e trimestre 2017 (durée non contraignante prévue) et comprend les prestations suivantes: livraison et installation de quelque 4600 commutateurs, 760 routeurs et 1300 composants WLAN ainsi que fourniture services pour la réalisation du projet de migration LCM-ANI (mandat de base).

Sont évaluées en option pour la période d'acquisition du 3e trimestre 2017 au 3e trimestre 2022 (durée non contraignante prévue) les prestations suivantes: livraison et installation de quelque 11500 commutateurs, 2100 routeurs et 2000 composants WLAN ainsi que fourniture de services pour la phase de «transition et de mise en service» et pour le soutien du service demandeur. Lors de la soumission de leur offre pour le marché de base, les soumissionnaires sont tenus de présenter au service organisateur également une offre correspondante pour le mandat optionnel. Le nombre total d'appareils ainsi que la répartition par type d'appareils ne sont pas contraignants. Le service organisateur se réserve le droit de ne pas acquérir certains appareils ou de les acquérir en quantité différente. En outre, il peut commander d'autres types d'appareils figurant sur la liste des prix de référence. Seule compte la valeur du volume d'achat, c.à.d. la somme adjugée.

II.1.6. CPV code(s)

32420000 Network equipment

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

aucune

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Coûts à inclure dans le prix offert: le délai de paiement est de 30 jours après réception de la facture. La rémunération s'effectue toujours dans la devise dans laquelle la prestation correspondante a été offerte.

Coûts à inclure dans le prix offert: tous les prix doivent être conformes au chapitre 6.3 du cahier des charges. Tous les prix doivent être indiqués hors TVA. Le prix inclut toutes les assurances, les frais, les cotisations sociales, le transport et les droits de douane ainsi que d'autres surtaxes légales du pays de fabrication et de destination, etc.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Pas admises

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Conditions générales de participation: aucune

Sous-traitance: sont admis. Si le soumissionnaire fait appel à des sous-traitants pour l'exécution des prestations, il assume la responsabilité générale du projet. Il indique les noms et les rôles de tous ses sous-traitants.

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Critères d'aptitude:

Toutes les entreprises disposant des compétences économiques et techniques suffisantes et pouvant apporter les justificatifs requis selon chiffre 3.8 sont appelées à déposer une offre en CHF, en EUR ou en USD.

Justificatifs requis:

Les preuves de qualification énumérées ci-après doivent être fournies dans leur intégralité en sans restriction, ni modification en même temps que l'offre, car autrement il ne sera pas entré en matière sur cette dernière.

CA1: Le soumissionnaire dispose d'une capacité économique/financière suffisante pour exécuter le mandat. Extrait actuel du registre du commerce et du registre des poursuites ne datant pas de plus de 3 mois (original ou copie). Les soumissionnaires étrangers joignent un certificat officiel actuel équivalent (original ou copie).

Cette attestation d'aptitude n'est à fournir qu'à la demande de l'adjudicateur et avant l'adjudication.

CA2: Le soumissionnaire confirme que lui et les tiers mandatés par lui (sous-fournisseurs et sous-traitants) respectent les principes de procédure selon la déclaration du soumissionnaire de la conférence des achats de la confédération CA. Signature valide de la déclaration du soumissionnaire de la conférence des achats de la confédération CA (voir annexe 23).

CA3: Le soumissionnaire s'est acquitté au cours des dix dernières années de tous les impôts et cotisations en Suisse. Aucun document officiel n'est requis. La confirmation écrite du soumissionnaire dans la boîte-réponse suffit.

CA4: Le soumissionnaire dispose d'une expérience suffisante dans la réalisation de projets qui, en termes de planification, de volume et de complexité, sont comparables au présent mandat. Il peut justifier de cette expérience par deux références de projets réalisés au cours des 5 dernières années.

Description compacte et claire des projets de référence comprenant au minimum 1 et au maximum deux pages A4 par référence avec une justification de la comparabilité de ces projets et du présent appel d'offres.

Les indications minimales suivantes doivent être fournies:

- nom de l'entreprise et adresse avec le nom de la / des personne(s) de contact, l'e-mail et les numéros de téléphone,
- déclaration que le projet a été mené à bien pour le client,
- étendue du mandat exécuté,
- date de réalisation du mandat,
- description de la solution, y c. organisation de support et volume du marché au cours des 4 dernières années.

Le soumissionnaire se réserve le droit de contacter les personnes indiquées sans en informer le soumissionnaire et de vérifier les projets de référence.

Les références anonymes ne sont pas admises.

CA5: Le soumissionnaire s'engage à installer les appareils offerts (matériel du client) dans un réseau de test auprès du service demandeur pour effectuer un test Proof of Concept (PoC). Les directives pour l'installation du laboratoire et pour les tests à effectuer (scénario de test) sont fournies par le service demandeur et/ou un organe de contrôle externe. Le service demandeur décide de l'exécution du PoC. Confirmation écrite de l'acceptation du soumissionnaire dans la boîte-réponse.

CA6: après l'adjudication, le soumissionnaire doit mettre à la disposition du service demandeur, à titre de prêt sans frais pour une durée maximale de huit mois, au moins un NE de chaque type du portefeuille NE. Confirmation écrite de l'acceptation du soumissionnaire dans la boîte-réponse.

CA7: Au besoin, le soumissionnaire doit mettre à la disposition du service demandeur, sans frais pendant toute la durée du contrat, un laboratoire en Suisse pour effectuer des tests en rapport avec l'utilisation des appareils.

Les résultats servent à tester les fonctions et les caractéristiques des appareils au laboratoire du soumissionnaire.

Confirmation écrite de l'acceptation du soumissionnaire dans la boîte-réponse.

CA8: Le soumissionnaire dispose des ressources en personnel nécessaires pour exécuter le mandat comme décrit dans le cahier des charges. Confirmation écrite du soumissionnaire dans la boîte-réponse.

CA9: À la première demande du commettant, le soumissionnaire accepte d'indiquer les noms des personnes prévues pour exécuter le mandat et de les soumettre, après la conclusion du contrat d'acquisition, à un contrôle de sécurité relatif aux personnes, conformément à l'ordonnance sur les contrôles de sécurité relatifs aux personnes (OCSP, RS 120.4). De plus amples informations à ce sujet figurent sous www.aios.ch. Confirmation écrite de l'acceptation du soumissionnaire dans la boîte-réponse.

CA10: déclaration de sécurité de l'entreprise: le soumissionnaire et ses éventuels sous-traitants doivent être au bénéfice d'un contrôle de sécurité de l'entreprise valable ou donner leur assentiment à la réalisation d'un contrôle de sécurité de l'entreprise sans délai à partir du dépôt de l'offre (RS 510.411 / RS 510.413).

Demeure réservé le contrôle réussi de l'adjudicataire et de ses éventuels sous-traitants. Sinon, le pouvoir adjudicateur choisira le soumissionnaire classé deuxième ou lancera un nouvel appel d'offres.

Informations complémentaires et téléchargement de la déclaration de sécurité de l'entreprise sous www.aios.ch. Confirmation écrite de l'existence de toutes les déclarations de sécurité de l'entreprise ou de l'acceptation par le soumissionnaire de la réalisation d'un contrôle de sécurité de l'entreprise dans la boîte-réponse.

CA11: Confirmation de la disposition du soumissionnaire à accepter et à assurer pour toutes les personnes engagées durant toute la durée du mandat des horaires de travail réguliers, à savoir du lundi au vendredi, 42 heures par semaine, entre 6:00 et 20:00 et au moins 30 minutes de pause à midi. Confirmation écrite de l'acceptation du soumissionnaire dans la boîte-réponse.

CA12: Disposition à accomplir occasionnellement à bref délai – si le déroulement du projet l'exige et à la demande du commettant – du travail de week-end, du soir et de nuit ainsi qu'un service de piquet (permanence). Confirmation écrite de l'acceptation du soumissionnaire dans la boîte-réponse.

CA13: Le soumissionnaire dispose d'un interlocuteur (SPOC) qui est responsable et capable de décider, sans frais, en cas d'escalade de problèmes liés au mandat pendant toute la période d'acquisition (y c. suppléant en cas d'absence).

Confirmation écrite de la conformité à ce critère avec indication des coordonnées du SPOC et de son suppléant.

CA14: le soumissionnaire a un accès direct au système de gestion des cas (service technique à la clientèle) du/des fabricant(s) proposé(s) et peut y créer des tickets / appels de première urgence. La langue de communication avec le service d'assistance direct du fabricant doit être l'allemand ou l'anglais. Confirmation écrite du soumissionnaire dans la boîte-réponse.

CA16: acceptation des Conditions générales de la Confédération (CG):

- pour l'achat et la maintenance de matériel informatique (édition d'octobre 2010),
- pour les services informatiques (édition d'octobre 2010),
- pour les contrats d'entreprise dans le domaine informatique et pour la maintenance de logiciels individuels (édition d'octobre 2010).

Ces documents peuvent être consultés sous: <http://www.bbl.admin.ch/bkb/02617/02618/index.html?lang=de> .

Dérogations (modifications/adaptations):

De dérogations (modifications / adaptations) aux dispositions de ces CG (y c. dispositions par défaut) ne sont pas possibles. Les soumissionnaires qui opèrent néanmoins des dérogations sont exclus de la procédure.

Compléments aux CG:

Les dispositions du cahier des charges s'appliquent en complément des CG.

Confirmation écrite de l'acceptation du soumissionnaire dans la boîte-réponse.

CA17: Le soumissionnaire s'engage à livrer exclusivement des produits originaux du fabricant correspondant (avec traçabilité adéquate de l'origine). Il est disposé à proposer et à livrer exclusivement des produits neufs. Confirmation écrite de l'acceptation du soumissionnaire dans la boîte-réponse.

CA18: Le soumissionnaire doit avoir conclu un accord d'élimination des déchets électroniques (p. ex. SWICO).

Confirmation écrite du soumissionnaire dans la boîte-réponse.

CA20: Le soumissionnaire assure qu'il peut communiquer en allemand avec le commettant pour toutes les interactions dans le domaine de la gestion des contrats. Les documentations techniques doivent être disponibles au moins en allemand, français ou anglais. Confirmation écrite du soumissionnaire dans la boîte-réponse.

CA21: le matériel proposé provient d'un fabricant unique.

Sont exceptés les appareils Layer 2 Encryption, à condition qu'ils soient proposés comme matériel autonome. Confirmation écrite du soumissionnaire dans la boîte-réponse.

CA22: le soumissionnaire utilise la liste des prix officielle du fabricant pour les domaines routage/commutation/WLAN comme liste des prix bruts pour la saisie des prix, qui est au moins valable pour toute la Suisse. Confirmation écrite du soumissionnaire dans la boîte-réponse avec indication du champ de validité de la liste des prix (p.ex. monde entier, EMEA,

Suisse).

CA23: Le soumissionnaire a contracté déjà au moment du dépôt de l'offre le partenariat nécessaire avec le fabricant pour fournir toutes les prestations demandées. Confirmation écrite du soumissionnaire dans la boîte-réponse.

CA24: Le soumissionnaire est disposé à conclure, en cas d'adjudication, le contrat cadre ci-joint. Le contrat cadre est joint comme annexe 0 à l'appel d'offres. Confirmation écrite de l'acceptation du soumissionnaire dans la boîte-réponse.

III.2.3. Technical and professional ability

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

(1313) 609

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

3.1.2014 - 23:59

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

German. French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Des offres partielles ne sont pas admises.

Conditions pour les pays n'ayant pas adhéré aux accords de l'OMC: aucune.

Conditions générales: exécution selon les conditions générales (CG) de la confédération pour:

— l'achat et la maintenance de matériel informatique (édition d' octobre 2010),
— les contrats d'entreprise dans le domaine informatique et pour la maintenance de logiciels individuels (édition d' octobre 2010),

— les services informatiques (édition d' octobre 2010) Celles-ci peuvent être consultées sous www.bbl.admin.ch – rubrique Documentation – CG Dérogations (modifications /adaptations): de dérogations (modifications/adaptations) aux dispositions de ces CG (y c. dispositions par défaut) ne sont pas possibles. Les soumissionnaires qui opèrent néanmoins des dérogations sont exclus de la procédure. Compléments aux CG: Les dispositions du cahier des charges s'appliquent en complément des CG.

Négociations: demeurent réservées.

Conditions régissant la procédure: l'adjudicateur adjuge des marchés publics pour des prestations en Suisse uniquement à des soumissionnaires qui garantissent le respect des dispositions sur la protection du travail et des conditions de travail ainsi que l'égalité salariale entre femmes et hommes. Si la prestation est exécutée à l'étranger, le soumissionnaire respecte au moins les conventions fondamentales de l'organisation internationale du travail mentionnées à l'annexe 2a de l'OMP. Le formulaire de la conférence des achats de la confédération (CA) intitulé «Déclaration du soumissionnaire concernant le respect des normes sociales minimales» doit être signé et joint à l'offre.

Autres indications: l'État d'avancement du projet et la disponibilité des crédits sont réservés. Le service demandeur se réserve le droit d'assurer la fourniture des prestations adjugées aussi pour le compte d'autres services demandeurs au sein de l'administration fédérale ainsi que d'acquérir en entier, en partie ou pas du tout les prestations définies à titre d'options. Confidentialité. Toutes les informations et connaissances que le soumissionnaire obtient dans le cadre de son activité chez le commettant ou les clients de ce dernier doivent être traitées de manière confidentielle. Le contenu du présent appel d'offres ne doit être accessible qu'aux personnes participant à l'établissement de l'offre. Les documents relatifs à l'appel d'offres ne doivent pas être utilisés, en tout ou en partie, à d'autres fins que celles de l'établissement de l'offre. L'appel d'offres ne sera divulgué à des tiers qu'aux fins de l'établissement de l'offre. Les soumissionnaires traitent confidentiellement tous les faits qui ne sont ni de notoriété publique, ni généralement accessibles. En cas de doute, les faits sont à considérer comme confidentiels. Cette obligation de garder le secret perdure notamment aussi après le rejet de l'offre. Le destinataire de l'offre s'engage à garder le secret à l'égard de tiers sur cette offre. WTO Field Support. À l'issue du présent appel d'offres, l'OFIT procédera à un appel d'offres OMC relatif à la maintenance sur le terrain pour les composants du projet de migration

LCM-ANI. www.simap.ch. Indication des voies de recours: conformément à l'art. 30 LMP, la présente publication peut être attaquée, dans un délai de 20 jours à compter de sa notification, auprès du tribunal administratif fédéral, case postale, 9023 Saint-Gall. Le mémoire de recours, à présenter en 2 exemplaires, indiquera les conclusions, motifs et moyens de preuve et portera la signature de la partie recourante ou de son mandataire; y seront jointes une copie de la présente publication et les pièces invoquées comme moyens de preuve, lorsqu'elles sont disponibles.

Délai de livraison/remarques:

Délai de clôture pour le dépôt des offres/remarques: remarques sur le dépôt des offres: lieu de la remise de l'offre: selon chiffre 1.2

a) Pour remise à la réception de l'OFCL (par le soumissionnaire lui-même ou par coursier): l'offre doit être remise au plus tard à la date de clôture indiquée ci-dessus, pendant les heures d'ouverture de la réception (7:30-12:00 et 13.00h-16.00h) contre accusé de réception de l'OFCL;

b) Remise par voie postale: le sceau postal ou le justificatif avec code à barres d'un office de poste suisse ou étranger reconnu officiellement est déterminant pour la date de remise (l'affranchissement par une machine d'entreprise n'est pas reconnu comme sceau postal);

c) Remise de l'offre à une représentation diplomatique ou consulaire suisse à l'étranger: les soumissionnaires étrangers peuvent remettre leur offre au plus tard à la date de remise ci-dessus à une représentation diplomatique ou consulaire de la Suisse dans leur pays, pendant les heures d'ouverture, contre une confirmation de réception. Ils ont l'obligation d'envoyer cette confirmation par fax (no. fax selon chiffre 1.2) au pouvoir adjudicateur. Le soumissionnaire doit s'assurer dans tous les cas qu'il dispose de la preuve de remise de l'offre dans les délais. Les offres remises en retard ne peuvent plus être prises en considération et seront renvoyées à l'expéditeur.

Publication de référence nationale: Simap de la 8.11.2013, doc. 797189.

Délai souhaité pour poser des questions par écrit: 26.11.2013

Conditions à l'obtention du dossier d'appel d'offres: vous avez la possibilité de télécharger les documents depuis la plateforme électronique www.simap.ch sous la rubrique «Marchés publics, appels d'offres confédération». Dans ce cas vous devez vous enregistrer sous le projet. Ensuite vous recevrez par courriel votre mot de passe vous permettant de télécharger les documents désirés.

Pour des raisons de confidentialité, les documents dans le SIMAP ne sont pas tous accessibles au public. Les soumissionnaires qui souhaitent obtenir tous les documents pour l'établissement d'une offre doivent d'abord signer une déclaration de confidentialité (NDA, annexe 22). L'adresse de contact correspondante figure au chapitre 9.1.3 du cahier des charges (beschaffung.wto@bbf.admin.ch). Le chiffre 1.3 du cahier des charges général stipule quels documents sont visibles dans le simap.ch et lesquels seront envoyés aux soumissionnaires après la signature du NDA.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

8.11.2013